

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

**Séance du 22/06/2020**

L'an deux mille vingt et le vingt-deux juin à 19 heures, le Conseil Municipal, convoqué le 15 juin deux mille vingt, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

**Etaient présents** : PICHOU Christian, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, OUGIER Isabelle, DUSSERT Sandrine, CROUZET Louissette, GUTHON Bernard, PISTOLET William, MAYET Christelle, JOUFFREY Camille, DUSSERT Cédric

**Etaient absents et excusés** :

**Pouvoirs** :

**Secrétaire de séance** : OUGIER Jean Patrick

**Délibération N° 2020 – 27 : Autorisation de recruter des agents non titulaires occasionnels ou saisonniers**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que les besoins du service peuvent justifier le recrutement occasionnel du personnel en cas de surcroît temporaire de travail, conformément à l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984.

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser, pour la durée de son mandat, à recruter, en tant que de besoin, des agents non titulaires dans les conditions fixées par l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, pour une durée maximale de 12 mois, renouvelable 1 fois.

Les niveaux de recrutement et de rémunération seront déterminés en fonction de la nature des fonctions exercées et le profil des candidats retenus, en adéquation avec les grades donnant vocation à occuper ces emplois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire pour la durée de son mandat, à recruter, en tant que de besoin, des agents non titulaires dans les conditions fixées par l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, pour une durée maximale de 12 mois, renouvelable 1 fois.
- **DE CHARGER** Monsieur Le Maire de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus en adéquation avec les grades donnant vocation à occuper ces emplois.
- **DE PREVOIR** à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

Suffrages exprimés : 11 - Pour : 11 - Contre : 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Christian PICHOU

